

*Questions orales*

**L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications):** Je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. Jusqu'à présent 945 lettres en tout ont été reçues par le CRTC. Cependant, on n'a pas établi si les lettres émanaient de députés ou de membres du cabinet.

**Des voix:** Oh, oh!

LE NOMBRE DE MINISTRES AYANT PROTESTÉ CONTRE LA  
PARTIALITÉ DE LA PROGRAMMATION DE RADIO-CANADA

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Si ce n'est pas trop demander au cabinet ou au CRTC, je me demande s'il serait possible demain ou dans le courant de la semaine, de dénombrer les auteurs des 945 lettres, non pas selon leurs noms mais plutôt leur condition, pour que le ministre puisse nous apprendre si des ministres se sont plaints dans une belle prose, bilingue ou unilingue, de cas précis de parti pris de la part de Radio-Canada ou de partialité dans sa programmation. Afin de disposer de toute question supplémentaire et pour mener l'affaire rondement plus tard cette semaine, si aucun ministre n'a formulé, en prose bilingue ou unilingue, de plaintes relatives à la programmation de Radio-Canada, madame le ministre demandera-t-elle au premier ministre, à son retour, de s'assurer si le cabinet tient toujours à instituer une enquête, alors que, d'après le premier ministre lui-même, aucune accusation précise n'a été portée?

**L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications):** Monsieur l'Orateur, je dois d'abord dire au député que la prose bilingue n'existe pas. Ces lettres auraient donc été écrites en français ou en anglais. Le CRTC est très réticent à me communiquer ce genre de ventilation. A ses yeux, les lettres de citoyens ordinaires ont autant d'importance que n'importe quelle lettre de député ou de ministre. C'est ce que m'a affirmé M. Boyle au cours de l'émission «Cross Country Check-up» que le député a peut-être écoutée.

\* \* \*

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—LA MISE EN ŒUVRE DE  
LA SOLUTION D'URGENCE À TERRE-NEUVE

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. A Terre-Neuve, le chômage a atteint le taux désastreux et sans précédent de 19.2 p. 100, chiffre qui risque de monter en flèche, à cause de la disparition imminente d'une industrie. Le ministre est-il prêt par conséquent à appliquer la solution d'urgence prévue dans le programme Canada au travail dans la province de Terre-Neuve?

**L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Comme je l'ai dit, monsieur l'Orateur, nos fonctionnaires rencontrent les représentants de la société et les fonctionnaires du gouvernement dans la région pour décider comment, le cas échéant, la solution d'urgence dans le cadre de

[M. Nowlan.]

Canada au travail pourrait être appliquée. Je ne saurais en dire davantage pour le moment.

LA CONSULTATION DES PROVINCES SUR LA COORDINATION DES  
PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Étant donné le taux de chômage alarmant dans toute la région de l'Atlantique et à vrai dire dans tout le Canada, le ministre est-il prêt à organiser une conférence fédérale-provinciale pour coordonner tous les programmes fédéraux-provinciaux afin de fournir des emplois aux Canadiens?

**L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, les divers paliers de gouvernement travaillent en étroite collaboration à résoudre un problème particulièrement difficile qui se pose dans cette région.

\* \* \*

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA FORMULE DE RÉDUCTION DES TARIFS DU GATT—LA  
POSITION DU CANADA

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme bien des secteurs de l'industrie secondaire de la fabrication s'inquiètent de la tournure que semblent avoir prise les négociations du GATT, le ministre peut-il nous dire si nos négociateurs ou le gouvernement ont accepté ou voient d'un bon œil la formule proposée qui préconise une réduction d'environ 50 p. 100 des droits de douanes?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur le président, il y a une discussion en cours présentement, et qui propose une réduction des tarifs en vue d'améliorer le flot des échanges commerciaux à travers le monde. Évidemment, il n'y a pas que le problème des tarifs; il y a également celui des barrières non tarifaires, qui peuvent être aussi importantes que les tarifs eux-mêmes, et le tout nécessite une négociation extrêmement compliquée, qui ne devrait pas prendre fin avant 1978. Nous suivons la situation de près, et nous en tiendrons la Chambre informée.

[Traduction]

LES INSTANCES DE L'INDUSTRIE DES APPAREILS MÉNAGERS ET  
DE L'ÉLECTRONIQUE AU SUJET DE LA FORMULE DE RÉDUCTION  
DES TARIFS DU GATT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Le ministre a-t-il reçu de nombreuses demandes du patronat et de la main-d'œuvre, et surtout, est-il au courant des inquiétudes de ceux qui travaillent à la fabrication de pièces pour l'industrie des appareils ménagers, de l'électronique et des communications, et quelles mesures le gouvernement prend-il pour protéger leurs emplois au cas d'une réduction des droits de douanes sur ces articles?